

REGLEMENTATION DE STATIONNEMENT ET CIRCULATION  
05 bis Avenue Georges Bataille

Le Maire de Le Plessis Belleville,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L. 2122-24, L. 2213-1 et suivants, les articles L. 2521-1 et suivants, fixant les pouvoirs de police des Maires,

Vu le Code de la Route, article R. 411-8 fixant les pouvoirs de police des Maires en matière de circulation et de stationnement,

Attendu que des réparations pour un affaissement du réseau assainissement doivent être effectuer par la société BARIQUAND,

Vu l'emprise de chantier et les caractéristiques de la voirie, il est nécessaire d'assurer la sécurité du chantier et du public,

Considérant qu'il y a lieu d'améliorer la circulation et la sécurité des usagers et du chantier,

ARRETE

Article n°1 : Le présent arrêté prend effet le 19 septembre 2025 de 7h30 à 17h00 devant le 05 bis Avenue Georges Bataille.

Article n°3 : Le stationnement est interdit à tous véhicules sur les places de parking situées devant le 05 bis Avenue Georges Bataille sauf pour véhicules de chantier, secours et service public.

Article n°4 : La signalisation réglementaire sera apposée et entretenue sur place par la société BARIQUAND.

Article n°5 : Toutes infractions au présent arrêté seront constatées par procès-verbaux et les contrevenants poursuivis conformément à la Loi.

Article n°6 : Tout véhicule stationné sera considéré comme gênant et pourra être mis en fourrière.

Article n°7 : Le présent arrêté sera publié et affiché conformément à la réglementation en vigueur dans la commune de Le Plessis Belleville.

Article n°8 : Monsieur le chef de la Police Municipale de Le Plessis Belleville et les agents placés sous ses ordres, Monsieur le Commandant de la Gendarmerie de Nanteuil le Haudouin et les gendarmes relevant de son autorité, sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Article n°9 : Il sera notifié à :

- Monsieur le Chef de la Police Municipale de Le Plessis Belleville,
- Monsieur le Commandant de la Gendarmerie de Nanteuil le Haudouin,
- Société BARIQUAND, route de Choisy à Compiègne,
- Monsieur le Directeur des Services Techniques de Le Plessis Belleville,

Le Plessis Belleville,  
Le 17 septembre 2025,

Le Maire,

Dominique

